

Règlement d'Exposition

1. Exigences pour les locaux et les organisateurs

1.1 Place à disposition pour les expositions nationale

Pour une exposition du club Suisse, il faut assez de place à disposition. Les organisateurs sont responsables de mettre un local a disposition pour l'assemblée générale.

1.2 Présentation des lapins et commentaires

Aux expositions SSK, une présentation des bêtes avec un commentaire doit avoir lieu.

2. Siegerpreise

2.1 Prix

Chaque exposant reçoit un prix souvenir ou un prix en nature.

2.2 Unités d'exposition recevant un prix

Les prix de vainqueurs seront distribués au lot le mieux classé, respectivement à la meilleure collection 6 bêtes, collection 4 bêtes et aux Champion et à la Championne, des trois catégories de poids.

2.3 Calcul des moyennes

Les moyennes des lots et des collections à 6 ou 4 bêtes, sont calculées. ~~avec la~~ ~~tabelle des points selon les races et le degré de difficulté, de Lapins de race Suisse.~~

3. Egalité de points des vainqueurs

Décision en cas d'égalité, dans toutes les catégories :

3.1 Lots

- a) Le meilleur mâle classé, puis la meilleure première femelle classée.
- b) La meilleure position spécifique (position 5) du mâle, puis de la première femelle et ensuite de la deuxième femelle.
- c) Par tirage au sort.

3.2 Collections (6 bêtes)

- a) La meilleure bête radiée.
- b) Le meilleur pointage du premier mâle, ensuite le meilleur pointage de la première femelle.
- c) La meilleure position spécifique (position 5) du premier mâle, du deuxième mâle, ensuite de la première femelle, de la deuxième femelle.
- d) Par tirage au sort.

3.3 Collections (4 bêtes)

- a) Le meilleur pointage du premier mâle, ensuite le meilleur pointage de la première femelle.
 - b) La meilleure position spécifique (position 5) du mâle, puis de la première femelle.
 - c) Par tirage au sort.
-

4. Champions race et variété de couleur

A toutes les expositions Suisse seront désignées des champions de race et de variété de couleur. Les animaux vainqueurs doivent être marqués d'un signe distinctif.

5. Responsabilités

Le comité central est responsable pour :

- a) L'engagement des experts
- b) Du choix et de l'achat des récompenses
- c) Des inscriptions
- d) Du bureau, calcul des moyennes
- e) De déléguer un membre du comité central au comité d'organisation

6. Gruppenwettkampf

Concours - Collections et Lots :

60 % des animaux évalués sont comptés.

Pour participer à la compétition de groupe, il faut au minimum 20 bêtes.


Concours – Mâles ou femelles et Elle et Lui :

60 % des animaux évalués sont comptés.


Pour participer à la compétition de groupe, il faut au minimum 10 bêtes

Ce règlement a été accepté par l'assemblée générale du 12 janvier 2020 à Giubiasco, il entre en vigueur pour toutes les expositions du club SSK. Pour tous les points qui ne sont pas repris dans ce règlement, le règlement d'exposition de, Lapins de race Suisse fait foi.

Giubiasco, 12 janvier 2020



Präsident: Hans-Ulrich Wenger



Aktuarin: Monika Wenger